

ACCIDENT

25 septembre 2004 - avion immatriculé F-GKIM

Evénement :	évolutions au second régime après le décollage, atterrissage dur hors de la piste.
Causes identifiées :	<input type="checkbox"/> dosage inadapté sur la commande de profondeur, <input type="checkbox"/> estimation erronée de la direction du vent, <input type="checkbox"/> choix inadapté du point d'alignement.

Conséquences et dommages : aéronef fortement endommagé.

Aéronef : avion Robin DR 400-160.

Date et heure : samedi 25 septembre 2004 à 15 h 10.

Exploitant : club.

Lieu : AD Romorantin (41), altitude : 289 pieds.

Nature du vol : local.

Personnes à bord : pilote + 2 adultes + 1 enfant.

Titres et expérience : pilote, 61 ans, PPL (A) 1999, 180 heures de vol, 120 sur DR 400, 12 sur le modèle dont 35 minutes dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : relevées par la station automatique implantée sur l'aérodrome de Romorantin : vent 290° / 06 à 12 kt, visibilité supérieure à 10 km, SCT à 3 000 pieds, température 16 °C, QNH 1025 hPa.

CIRCONSTANCES

Le pilote explique qu'après avoir estimé le vent de cinq à dix nœuds « plein travers gauche » il s'aligne au début de la bande revêtue de la piste 05 droite non revêtue (voir carte d'atterrissage à vue page suivante), augmente le régime du moteur vers 2 200 tr/min puis lâche les freins. Il débute la rotation à la vitesse de 110 km/h après un roulement d'environ 250 mètres. L'avion décolle et survole les trois quarts de la longueur de la piste sans prendre d'altitude. Le pilote estime qu'il ne pourra pas franchir le grillage d'enceinte de l'aérodrome et décide de virer à gauche et d'atterrir. Le train principal droit touche durement le sol et traverse l'extrados de l'aile. L'avion s'immobilise dans l'herbe entre les deux pistes non revêtues.

Les volets sont retrouvés positionnés sur le premier cran (configuration de décollage) et le compensateur sur « neutre ».

La longueur de cette bande est égale à 520 m.

La vitesse de décollage préconisée dans le manuel de vol est de 100 km/h pour un décollage normal.

Un pilote, témoin au sol, indique qu'il a vu l'avion décoller avec une importante assiette à cabrer dès la rotation.

Le centrage et la masse de l'avion (945 kg) se trouvent dans les limites indiquées par le constructeur. Le pilote avait calculé le devis de masse et centrage. Cette partie de préparation du vol avait été vérifiée par le chef-pilote.

Dans les conditions du jour, la longueur de roulement au décollage est de 250 mètres, sans vent.

Le début de la bande revêtue se situe à 370 mètres du seuil de la piste 05 droite.

Le pilote du DR 400 ajoute qu'il décolle généralement de la bande revêtue de la piste 05 droite. Il avait utilisé cet avion lors de quatre vols, accompagné de passagers.

Depuis l'accident, le règlement du club indique que les pilotes, accompagnés de passagers, doivent utiliser la piste nord.

